

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 7 juin 2022
19 heures 00

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20220610-002866-DE
Date de télétransmission : 10/06/2022
Date de réception préfecture : 10/06/2022

GF/EB

N° 002866

Aménagement Urbain
- Règlement
d'attribution des
subventions de la
ville d'Apt dans le
cadre de l'Opération
Programmée
d'Amélioration de
l'Habitat et
Renouvellement
Urbain (OPAH-RU)

Affiché le :

Le mardi 7 juin 2022 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 31/05/2022, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Frédéric SACCO (5ème adjoint) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS : Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé(e) Secrétaire.

VOTES POUR : 31

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Madame le Maire rappelle que la commune d'Apt a lancé une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain (OPAH-RU) pour la période 2021-2026.

L'enveloppe prévisionnelle de la commune d'Apt est estimée à 512 050 € HT sur 5 ans afin de financer le suivi-animation de l'opération et les travaux de réhabilitation.

Afin d'optimiser la validation des demandes de subventions, la municipalité a décidé de mettre en place un règlement d'attribution des subventions.

Une commission est dédiée à la validation de ces subventions. La commission validera de manière dématérialisée les dossiers de subvention qui lui seront transmis une fois par mois par courriel. La validation d'un dossier de subvention sera effective à condition que la moitié au moins de ses membres ait validé le dossier.

Chaque décision de la commission d'attribution des subventions (validation, refus ou report) fera l'objet d'une notification aux demandeurs et à l'opérateur de l'OPAH-RU, signée par Madame le Maire. Toutes les subventions validées feront ensuite l'objet d'une délibération en conseil municipal.

VU la délibération n°2623 du 8 décembre 2020 approuvant la convention relative à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) 2021-2026.

VU la délibération n°2678 du 23 mars 2021 relative aux modifications apportées à la convention relative à l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) 2021-2026.

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20220610-002866-DE
Date de télétransmission : 10/06/2022
Date de réception préfecture : 10/06/2022

VU le projet de règlement d'attribution des subventions de la ville dans le cadre de l'OPAH-RU 2021-2026 en annexe de la présente délibération

**LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE**

APPROUVE le règlement d'attribution des subventions de la ville dans le cadre de l'OPAH-RU sur la période 2021-2026.

AUTORISE Mme le Maire a signer tout document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY**

